



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU TENNIS-CLUB LUTECE**

**du lundi 8 avril 2013**

--°--

Étaient présent(e)s : Annick Rizzoli, Christian Rizzoli, Philippe Lencauchez, Pascale Gueret, Jean-Jacques Pelletreau, Morgan Cossard, Stéphane Allaert, Fabrice Attali

Absents excusés : Gérard Lucas, Viviane Laurent, Michel Deswert, Philippe Amstutz, Isabelle Parada

--°°--

Le compte rendu du lundi 25 février 2013 est approuvé.

Les membres du bureau félicitent Philippe Lencauchez pour l'obtention de son diplôme de juge-arbitre.

Annick Rizzoli donne un bref compte rendu du Comité directeur de la Ligue de Paris.

### 1) Roland-Garros

Les surcoûts entraînés par la rénovation de Roland-Garros nécessitant une gestion rigoureuse, Jean Gachassin a demandé à Hugues Cavallin de prendre en charge les finances de la FFT (la Ligue de Paris est l'une des seules ligues à dégager un exercice excédentaire) et de réfléchir à un nouveau modèle économique. Roland-Garros étant le principal apport financier de la FFT, de son avenir dépend également l'avenir de notre sport.

Les joueurs demandent une augmentation des prix attribués à Roland-Garros : 31 millions contre 21 actuellement.

## 2) Centres de ligue

- L'APSAP (Association des personnels sportifs de l'Assistance Publique) va se transformer en Centre de Ligue ; il deviendra club résident Porte de Saint-Cloud : sur les neuf courts existants, cinq courts lui seront attribués, les quatre autres seront réservés à la Ligue.
- Tir aux Pigeons – Le site est toujours en dépollution (coût des travaux : 8 millions d'euros).

## 3) Jeunes

Suite à des études menées par le médecin de la Ligue avertissant que l'entraînement intensif des jeunes enfants pouvait favoriser l'apparition de cardiopathies, des réformes sont en cours. Pour les moins de 12 ans, il y aura un recul de l'âge d'intégration au Pôle France.

Pour les 8, 9 et 10 ans, les championnats de ligue seront supprimés ; il n'y aura plus de surclassement.

## Nouvelles du TC Lutèce

Couverture – Les travaux de couverture du stade de la Ligue ont déjà pris un mois de retard, certains calculs n'ayant pas été finalisés. Cependant, à ce jour, la date de début des travaux le 17 juin est maintenue. Mi-avril, la fabrication de l'armature sera lancée à l'étranger (République tchèque).

Décatennis – Les résultats du décatennis (pour les jeunes de 11-12 ans et 13-14 ans) sont décevants, le club termine avant-dernier.

Bac option tennis – L'Académie avait demandé en janvier à la Ligue de Paris de pouvoir lui fournir des terrains couverts pour les épreuves du bac qui se dérouleront du 3 au 7 juin. La Ligue avait donné son accord sans consulter les différents clubs locataires du stade de Ligue Paris-Est. Une décision qui pose évidemment problème pour la tenue des cours collectifs, cette semaine étant consacrée au rattrapage des cours.

Divers courriers ont été échangés demandant une concertation préalable et que les créneaux alloués à l'Académie ne concernent pas le mercredi, jour le plus problématique pour le rattrapage de l'école de tennis.

Amende – Le club a dû s'acquitter de 200 € d'amende pour la non-présence de juges-arbitres aux championnats de Paris en prénational DQN4.

Double-surprise – Le double-surprise aura lieu le samedi 13 avril à partir de 20 heures sur les quatre terrains couverts. Philippe nous annonce une vingtaine de participants.

Il sera étudié pour l'année prochaine la possibilité de proposer aux parents une garde d'enfants sur place avec des petites animations.

Site Internet – Philippe Lencauchez nous présente le nouveau logiciel de réservation des terrains, qui pourrait remplacer celui que le club utilise actuellement.

Ce logiciel serait non seulement plus compétitif financièrement, mais également plus simple d'utilisation, notamment pour les administrateurs.

Coût :

- installation et paramétrage = 150 €
- pas de charte graphique = 0 €
- système de réservation = 0 € (contre 200 € pour garder le système actuel)
- contraintes diverses = 100 €

Total = 250 € (contre 680 €/an pour le logiciel actuel).

Le système de réservation pour les adhérents serait le suivant :

1 réservation possible dans les 5 jours

+ réservation possible 4 heures avant, autant de fois que désiré selon la disponibilité des terrains.

Il faudra par contre restreindre la possibilité de réserver 2 heures de suite pour le même adhérent.

Ce nouveau système, s'il est adopté par le comité, serait mis en place à l'ouverture du terrain couvert supérieur, à la fin des travaux.

Tournoi interne – Pour pouvoir clôturer le tournoi avant le classement intermédiaire de juin, il reste une quarantaine de matchs à programmer, ce qui est possible si le temps reste sec.

Devant la difficulté de fixer des dates avec les joueurs, Philippe propose, pour l'année prochaine, un règlement plus strict : trois jours fixes par semaine (lundi, mercredi et dimanche) seront proposés, si le joueur ne peut se libérer pour aucune de ces dates, il sera déclaré forfait.

Double parents-enfants – Le double a eu lieu le dimanche 31 mars, et a réuni 18 équipes. Tout s'est bien passé, avec l'organisation de petits matchs le matin, et jeu libre l'après-midi.

Fin des cours – Les cours de l'école de tennis prendront fin le 1<sup>er</sup> juin ; suivront les cours de rattrapage.

Plaquette du club – Philippe présente au comité la plaquette d'information du club. En couleur, elle est constituée d'un format A4 plié en triptyque, et d'une carte postale reprenant les tarifs. Le coût est de 160 € pour 2 000 exemplaires. Le club dispose déjà d'enveloppes cartonnées.

Il serait bien de les recevoir mi-mai.

Divers – Il reste à organiser les cours pour l'année prochaine (répartition des cours, mise à disposition des terrains pour le jeu libre, etc.).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 45

**Prochaine réunion le lundi 27 mai à 19 heures**

**Pascale GUERET**

**Secrétaire**

**Annick RIZZOLI**

**Présidente**